

Former sans exclure

Manifeste 2005 – Genève
cp 127, 1219 CH-Aire – manifeste2005@bluewin.ch
www.former-sans-exclure.org



*Mieux vaut allumer une chandelle
que maudire l'obscurité.*
Proverbe chinois

Déclaration d'intention du comité pour la prochaine année à l'attention de l'assemblée générale 2008

La vocation de Former sans exclure paraît plus que jamais d'actualité : promouvoir une politique de l'éducation juste et ambitieuse à long terme ; offrir un contrepoint à un air du temps plutôt tenté par la fuite en avant et/ou le retour à un passé idéalisé. Le développement durable du projet d'instruction publique nous semble incompatible avec la logique dominante de compétition précoce et de privatisation de la responsabilité de l'échec et de l'exclusion.

Dans cet esprit de résistance et de contre-proposition, le Comité à l'intention de mettre l'accent sur les priorités suivantes :

1. Echéances

- 1.1. Votation à propos du cycle d'orientation : initiative de Réel et contreprojet ; initiative de la Coordination Enseignement.
- 1.2. Formation et évaluation du travail des enseignants : ouverture de l'Institut universitaire pour la formation des enseignants (IUFE) ; entretiens périodiques d'évaluation.
- 1.3. Réorganisation de l'enseignement primaire (directions et conseils d'établissement, réseau d'enseignement prioritaire), regroupement du primaire et du CO.
- 1.4. Harmonisation scolaire : Harmos, plans d'études et épreuves de référence romands, tests de compétence en 8^e année.

2. Position de FSE

- 2.1. Le rôle principal de FSE reste de proposer une position progressiste forte dans le débat sur l'école et de critiquer « l'école de l'exclusion ».
- 2.2. Pour la votation sur le CO, FSE n'a pas l'intention de remplacer les associations professionnelles qui seules peuvent défendre le point de vue des enseignants.
- 2.3. FSE participera par contre à un éventuel comité unitaire s'opposant à l'initiative de REEL et/ou à un contreprojet proposant des filières hermétiques.

3. Propositions FSE

- 3.1. Continuer le travail de documentation avec les *fiches* de FSE, la *Lettre d'information* et le site internet.
- 3.2. Organiser des débats, séminaires, rendez-vous réguliers sur des thèmes importants (autonomie des établissements, harmonisation/standardisation scolaire, réduction des ressources de l'école, privatisation de la responsabilité de l'échec, etc.).
- 3.3. Intensifier les liens avec d'autres organisations et associations francophones.

4. Développer les grandes lignes d'une politique progressiste de l'éducation

- 4.1. Promotion d'un projet de nouvelle loi sur l'instruction publique (LIP) : filière unique jusqu'à 15 ans, droit à la formation jusqu'à 18 ans.
- 4.2. Publication d'un livre de poche synthétisant nos propositions. Promotion de nos idées par la présentation publique et la diffusion de l'ouvrage.

Le Comité de FSE, 23.04.2008